

## **Introduction à la réunion Education Nationale du 4 juin 2003**

Sans concertation préalable, le gouvernement, en décidant de transférer aux régions les C.O., les T.O.S. et les infirmières scolaires, a provoqué une levée de bouclier des personnels concernés et de la grande masse des parents d'élèves.

De plus, en réduisant le recrutement des enseignants mis à la disposition de l'E.N., c'est l'ensemble des personnels qui se sent touché et qui a engagé la lutte pour la défense des acquis et l'obtention de moyens nouveaux.

Cela concerne également l'université et la recherche où les crédits ont été gelés. Les archéologues sont également visés par la régionalisation.

### **Les conseillers régionaux communistes assurent les personnels en lutte de leur solidarité.**

Ainsi en atteste leur présence auprès des personnels dans l'action et dans les manifestations de même que leurs déclarations diverses, bien que les médias n'en aient que peu rendu compte.

Ainsi la déclaration du groupe en date du 15 Mai dernier. Je ne résiste pas à en rappeler la teneur :

*Contre les réductions de postes, le désengagement de l'Etat et la casse du service public, les menaces sur les retraites, les enseignants et personnels de l'Education Nationale développent leurs luttes.*

*Conseillers régionaux communistes, nous partageons les objectifs de ces actions et nous les soutenons sans réserve.*

*Sous prétexte de décentralisation, c'est à un véritable remodelage de notre Education Nationale que s'attaquent Raffarin et son gouvernement. Si on les laissait faire, le service public de l'Education Nationale ne serait bientôt plus qu'exclusivement au service des objectifs du MEDEF.*

*Sous prétexte de réduction de la dépense publique, la politique de droite, c'est l'école au rabais. C'est le choix de la régression. Les inégalités vont s'accroître ; les enfants des milieux populaires sont ceux qui vont en souffrir le plus.*

*Les instituteurs, professeurs et personnels de l'école ont raison de défendre l'Education Nationale. Il rejettent ainsi à leur manière la société éclatée que la droite veut nous construire, où les solidarités seraient partout remises en cause.*

*Nous agissons pour la défense du Service Public de l'Education Nationale.*

*Nous agissons pour le transformer dans un sens progressiste afin d'en faire l'école de la réussite pour tous.*

*L'école appelle des réponses fortes.*

*L'urgence est d'en finir avec la « fracture scolaire ». Cela suppose plus de moyens financiers pour que le système éducatif s'ouvre aux réalités, aux attentes, aux besoins. Investir dans l'école c'est bien sûr pour l'enfant, pour l'adolescent mais aussi pour les familles, pour la société entière. Les moyens sont indispensables pour une école*

*permettant de développer au maximum les capacités de chacun, afin de s'approprier les savoirs en perpétuelle évolution, nécessaires à la vie citoyenne et professionnelle de notre temps.*

*C'est le sens de notre soutien aux luttes et de notre engagement.*

Fin de citation

**C'est pour évaluer et serrer au plus près vos demandes que le groupe communiste aux Conseil Régional du Centre dès le début du mouvement a décidé de prendre l'initiative de vous rencontrer, je tiens à vous remercier d'avoir répondu à notre initiative.**

Pour l'école, l'objectif du gouvernement est d'aller le plus vite possible vers un système libéral, de procéder à un véritable remodelage de la société sous couvert d'une régionalisation décidée autoritairement, sans concertation avec les collectivités intéressées et pour qu'en finale la charge financière de l'Etat soit la plus faible possible.

L'action du gouvernement vise à de désengager de ses responsabilités et des charges financières afférentes sur les collectivités territoriales –afin de consacrer le plus de moyens possibles en faveur du MEDEF et des milieux financiers à la recherche des taux de profit les plus élevés– plutôt que d'améliorer la qualité du service public de l'E.N.

Les décisions concernant la fiscalité vont dans ce sens, la baisse des impôts est asymétrique, elle permet d'alléger les plus gros contribuables. La remise en cause de l'impôt sur la fortune, l'abrogation de la loi Hue permettant le contrôle des fonds publics attribués aux entreprises, la volonté de diminuer de façon drastique, dès 2004, le nombre des fonctionnaires, toutes ces mesures vont dans le même sens.

**La régionalisation envisagée par le gouvernement Raffarin est la caricature d'une véritable régionalisation démocratique que chacun est en droit d'attendre.**

On assiste à un véritable dévoiement du concept de régionalisation.

Le transfert prévu de la fonction publique de l'état vers les collectivités territoriales de plusieurs catégories de personnel, ajouté à la suppression des M.I. et des S.E. ainsi que des emploi-jeunes, est aujourd'hui contesté par la quasi totalité des personnels et des usagers de l'E.N.

Les craintes portent sur le statut des personnels, mais aussi sur le devenir des missions qu'ils assurent. Le risque d'une gestion comptable des services publics d'éducation, guidée par l'obsession d'économie pourrait amener certaines collectivités territoriales à externaliser ces activités et à affecter ces personnels à d'autres tâches que celles qui leur incombent aujourd'hui.

La pénurie et la faiblesse des effectifs actuellement transférables obligerait les collectivités à recruter avec les conséquences financières qui en découleraient pour leur budget.

## **Ainsi que le SNIAPRIA, le Syndicat National pour la défense des Intérêts, la Promotion et le Rassemblement des Inspecteurs d'Académie l'analyse :**

*« la décentralisation transfère à des collectivités infra nationales le pouvoir de définir une politique et les moyens de sa mise en œuvre. Il en résulte que sur un domaine considéré, il n'y a plus une orientation unique, mais autant de politiques que de collectivités. En ce sens, la prétendue proximité génère des inégalités de droits et de traitement d'une collectivité à une autre. Difficile de voir là un progrès démocratique dans notre pays où l'égalité de droit notamment en matière d'éducation est une valeur à laquelle tous les français sont très attachés .*

*Dès lors le discours sur la république décentralisée révèle des risques importants.*

*Deux décisions politiques éclairent cela : réduction de l'impôt sur le revenu, donc des ressources de l'état d'une part, augmentation des moyens accordés aux services publics régaliens (police, justice, armée) d'autre part.*

*Ces décisions ont une conséquence mécanique, la baisse de moyens dévolus aux autres services publics, précisément ceux qui jouent un rôle de redistribution donc de justice sociale.*

*A partir de là, l'affichage d'une volonté décentralisatrice est surtout un moyen de faire croire que ces services continueront à être assurés, non plus par l'état, mais par d'autres collectivités. A y regarder de près, rien n'est pourtant moins sûr et l'homogénéité des niveaux de formation sur l'ensemble du territoire s'en trouverait gravement mise en cause.*

*Aller plus loin dans le système éducatif reviendrait à mettre en cause son unicité et lui faire perdre son caractère national et égalitaire. En effet, donner aux collectivités un rôle moteur en matière de définition de la politique éducative et des moyens pour la mettre en œuvre, cela serait permettre que chacune ait sa propre politique, différente de celle de ses voisines. »*

## **Comme nous l'écrit un directeur de CIO :**

*« Les projets annoncés nous inquiètent sur le principe même. Notre appartenance à l'Education Nationale est essentielle : elle nous permet un enracinement dans les établissements où nous sommes conseillers techniques des chefs d'établissements et des équipes éducatives. Cette appartenance garantit la neutralité des conseils.*

*L'intention du gouvernement de transférer aux régions les services et personnels d'orientation semble une remise en cause de leur fonction. Rien ne garantira durablement la présence des conseillers dans les établissements, notamment dans les collèges qui ne dépendent pas de la région. Seul le rattachement à l'état garantit la neutralité, la pluralité et la qualité de l'information.*

*A ces éléments il convient de rajouter les suivants :*

- l'existence du réseau national de documentation ( ONISEP), source d'une information indépendante et gratuite est remise en question.*
- Les mesures de décentralisation concernent également les assistants de service social, les médecins scolaires ainsi que le personnel technique et ouvrier de service. Ce transfert inquiète, il remet en cause les actions de prévention, d'écoute et d'accompagnement des élèves et leurs familles. »*

Dans notre réflexion, les ravages que pourrait provoquer la décentralisation envisagée par le gouvernement dans l'enseignement supérieur et l'université mériteraient à eux seuls un débat tel que celui que nous allons avoir aujourd'hui sur l'ensemble de l'éducation nationale. Les actions enregistrées à l'université et plus largement dans toute l'éducation nationale, sont à l'origine d'un premier recul de Raffarin. Mais il ne semble pas que les tentatives de diviser les mouvements en repoussant de quelques mois les décisions concernant les universités, ou la décentralisation dans l'éducation en général, soient de nature à tromper enseignants, personnels, étudiants, familles et opinion publique.

**Dans une lettre adressée au 1<sup>er</sup> Ministre, le Président de la Région Centre** « refuse ces transferts et fait part des inquiétudes légitimes des personnels concernés ». Il ajoute : « la région Centre, comme d'ailleurs la majorité des régions françaises, n'a jamais demandé ces transferts, qui ne répondent pas non plus aux souhaits des personnels. »

**Dans une lettre des conseillers régionaux communistes, républicains et citoyens,** adressée à Raffarin ceux-ci précisent :

*« Nous refuserons que les collectivités où nous sommes élus s'inscrivent dans toute procédure d'accompagnement de la démarche du gouvernement.*

*Tout entêtement du gouvernement ne peut que nous conduire à tout faire pour que grandisse l'idée du boycott de vos propositions d'expérimentation.*

*C'est pourquoi aujourd'hui nous vous demandons :*

- *le retrait du volet éducatif du projet de loi sur la décentralisation,*
- *des engagements sur les moyens pour la rentrée 2003-2004, avec un programme pluriannuel de recrutement, notamment pour les aides éducateurs, assurant le maintien du statut de surveillant.*
- *Le retrait du projet de loi sur l'autonomie des universités.*

*Ce sont là des impératifs, seuls susceptibles de voir enfin s'ouvrir le dialogue social. »*

### **L'école appelle des réponses politiques fortes.**

L'école est malade ! chacun s'accorde à le souligner. Encore faut-il ne pas se tromper de diagnostic.

L'école n'est pas malade d'un excès de pédagogie et de laxisme, comme l'affirme le ministre.

Ce sont bien les politiques libérales mises en œuvre qui en sont la cause. L'école souffre des mêmes maux que la société, des inégalités et des injustices générées par la domination de l'argent. La fracture scolaire dont parle le ministre Luc Ferry est bien réelle et ne doit rien à la fatalité.

De quels milieux sociaux sont issus, les 158.000 jeunes qui ont, l'an dernier, quitté le système scolaire sans formation professionnelle et sans diplôme ? à quels milieu appartiennent les 15 % des élèves qui, en 6<sup>ème</sup>, n'ont pas acquis la maîtrise de l'écriture et de la lecture ?

Reflète de la crise de la société, la crise du système éducatif perdurera tant que l'on ne se donnera pas les moyens de lutter tout à la fois contre les inégalités sociales, tant que l'on persistera à rester rivé au dogme de la réduction de la dépense publique.

Or, la voie choisie par le gouvernement Raffarin, c'est le retrait de l'Etat envisagé avec la décentralisation.

C'est ce que n'acceptent pas les enseignants et les personnels de l'Education Nationale, comme en témoigne la mobilisation de ceux-ci depuis plusieurs semaines. Les menaces sur les retraites, la réduction annoncée de moyens (moins 5 600 postes au plan national dès la prochaine rentrée) renforcent l'exaspération déjà forte, due aux conditions dans lesquelles ils exercent leur profession.

Dans ce contexte, nous tenons à assumer nos responsabilités politiques. Ces mouvements ne rendent que plus nécessaire le débat d'idées sur les transformations à engager.

Cela suppose en premier lieu de dénoncer la politique du gouvernement Raffarin, caractérisée d'abord par la réduction de la dépense publique. *On doit sortir de l'illusion que l'augmentation indéfinie et sans nuance des moyens suffit à résoudre les difficultés* » écrit Luc Ferry dans son livre : « **Lettre aux enseignants** ». Il ajoute : « *il faut que les établissements scolaires acceptent de passer d'une logique de l'accroissement indéfini des moyens à une logique de l'amélioration des résultats* ».

Bien que l'accroissement du Budget de l'Education Nationale ne progresse ces dernières années que par l'évolution de la masse salariale et des retraites, l'objectif est clair : les dépenses budgétaires n'ont pas résolu les problèmes de l'école, donc elles ne sont pas nécessaires.

C'est la première fois qu'un gouvernement ose assumer le choix de la régression.

Ces réductions ont un contenu de classe, elles ne frapperont pas indistinctement tous les publics scolaires. Elles accroîtront encore les inégalités, ce sont encore les enfants des milieux populaires qui en seront les principales victimes.

La violence à l'école, l'absentéisme, l'échec scolaire ne sont pas appréhendés à partir des causes sociales, mais sous l'angle de la responsabilité individuelle.

### **Nous voulons transformer l'école. Nous persistons à dire qu'il n'y a pas d'inégalités naturelles.**

La réussite implique le développer au maximum les capacités de chacun pour qu'il puisse s'approprier les savoirs en perpétuelle évolution, indispensable à la vie citoyenne, démocratique et professionnelle de notre temps.

C'est ne rien lâcher sur la gratuité ; une gratuité effective de 3 à 18 ans. Ce qui implique un investissement de l'Etat à hauteur de 6 à 7 % du PIB.

C'est le développement du service public de l'Education Nationale avec le recrutement et la formation de son personnel mais aussi de la laïcité .

C'est l'école ouverte sur les technologies, garantissant appropriation du savoir, travail, formation tout au long de la vie.

Le Parti Communiste met en débat plusieurs propositions :

- ✓ Consacrer 7 % du PIB pour l'éducation en mettant à contribution les profits financiers,
- ✓ Créer un fond d'aide pour lutter contre les inégalités,
- ✓ Revendiquer l'existence d'un collège unique de nature à éviter toute discrimination,
- ✓ Conquérir une véritable gratuité,
- ✓ Permettre la scolarisation à 2 ans, facteur de réussite scolaire, particulièrement pour les milieux populaires,
- ✓ Revaloriser la recherche et la formation des enseignants,
- ✓ Mettre en place un système de sécurité d'emploi et de formation pour abolir le chômage et la précarité.

Concernant les besoins régionaux pour les lycées, pour satisfaire les revendications et atteindre les objectifs exprimés précédemment, il convient d'engager le débat à partir de ce que font la Région et l'Etat, chacun dans son champ de responsabilité.

Depuis 1998, la région Centre a mis en place la gratuité des manuels scolaires, ce qui représente une avancée considérable. La région a renforcé son programme de rénovation et de construction dans les lycées contribuant à améliorer les conditions d'enseignement et la vie des lycéens (demi-pension et internat notamment) ; le mobilier et les équipements pédagogiques actualisés sont fournis ou renouvelés : parc informatique, machines-outils, etc....

Nous devons avoir une évaluation des besoins relevant de l'éducation nationale.

- les TOS
- La santé scolaire
- Les moyens de l'enseignement.

La carte scolaire qui doit se faire en concertation avec la région est pour l'essentiel imposée par le rectorat au regard des moyens accordés par l'état : pour la rentrée 2003, une centaine de fermetures de postes et du LP la Chartrie à DESCARTES étaient programmées.

Le plan régional de formation professionnelle (le PRDFP) est en cours d'élaboration pour une application dans les cinq années à venir. Des premiers débats qui ont eu lieu, il ressort que l'objectif principal pris en compte serait « l'employabilité », les professionnels formés permettant ainsi de satisfaire les besoins immédiats et à court terme des entreprises.

Bien que l'on parle de formation tout au long de la vie, la question de l'emploi n'est pas abordée, rien n'est envisagé sur un objectif d'éradiquer le chômage et peu sur la formation de l'individu et du citoyen.

Les capacités de formation tant qualitatives que quantitatives ont un impact sur l'aménagement du territoire et le développement d'activités économiques. C'est un aspect qu'il faut prendre en compte dans notre réflexion.

Sur toutes ces questions, après vous avoir indiqué quel était le sens de notre réflexion, nous sommes maintenant à votre écoute. Et cette écoute ne date pas d'aujourd'hui.